

#JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

N°172 • Juin 2025 **Votre magazine municipal**

Dossier

Thermes : six mois pour dessiner le futur établissement



Grand Projet • p 10
Rénovation du château :
où en est-on ?



Aménagement • p 11
Les travaux du Mont-Mussy
démarre



Économie • p 12-13
Quand nos commerces
font vivre notre ville



2

Belle réussite pour les Jeux de Pâques

Samedi 19 avril, la halle Perdtemps s'est transformée en terrain d'aventure pour nos jeunes explorateurs divonnais, en présence du maire Vincent Scattolin, de Laurence Crunaire Beccarelli, adjointe déléguée aux associations, au sport et au bénévolat et des élus du conseil municipal. Deux parcours ludiques adaptés aux enfants de 3 à 6 ans et 7 à 12 ans, des animations festives, des châteaux gonflables... Tous les ingrédients étaient réunis pour un après-midi magique sous le signe de la joie et du partage. Un immense merci à l'Office de Tourisme et aux partenaires Carrefour Market, La Drôlerie et Cookie'Story pour leur soutien, ainsi qu'au Groupement Économique Divonnais (GED) pour sa belle initiative : un tirage au sort qui a permis à plusieurs enfants de partir en mission chez les commerçants partenaires à la recherche de surprises cachées en vitrine.



Sommaire



P3 • Édito



P4 • Dossier Thermes : le projet avance



P8 • Actualités



P10 • La rénovation du château en phase administrative



P11 • Les travaux du Mont-Mussy démarre



P12-13 • Des commerces qui font vivre notre ville



P20-21 • La Commémoration du 8 mai en images



P22 • La nouvelle saison culturelle se dévoile



P23 • Le triathlon de Divonne-les-Bains approche



Édito

Notre ville connaît sous ce mandat une dynamique de transformation sans précédent, à la hauteur de son histoire, de son identité et de ses ambitions pour l'avenir. Depuis de nombreuses années, la situation du centre thermal Paul-Vidart suscitait de l'inquiétude et de la frustration, tant pour les usagers que pour les agents et les élus. Conscients de l'importance de cette activité pour l'identité, l'économie et l'attractivité de Divonne-les-Bains, nous avons travaillé sans relâche à envisager un avenir solide et crédible pour les Thermes. Ce travail de fond nous conduit aujourd'hui à franchir une étape majeure : la Ville engage des négociations exclusives avec la société LINKCITY, filiale de Bouygues Construction, afin de coconstruire un projet thermal ambitieux et structurant pour notre territoire.

Cette décision, votée le 12 mai dernier en conseil municipal, fait suite à un appel à manifestation d'intérêt qui a révélé l'attractivité du site. Parmi les opérateurs intéressés, le projet porté par LINKCITY s'est distingué par sa cohérence, sa vision à long terme et sa volonté de maîtriser l'ensemble du foncier, incluant les Thermes et l'actuel Hôtel de Ville, pour imaginer un véritable pôle de bien-être et de tourisme intégré.

“ La ville se prépare à un été actif, vivant et ouvert à tous ”

Dans cette même dynamique de valorisation de notre patrimoine, le Château de Divonne-les-Bains fait lui aussi l'objet d'un projet de grande envergure. Le groupe Centaurus, dont fait partie la collection Maison Albar Hôtels, porteur d'un projet hôtelier haut de gamme, s'est engagé avec conviction aux côtés de



la collectivité et de son propriétaire. La révision du PLUiH, lancée par Pays de Gex Agglomération, constitue une étape administrative indispensable. Nous avons hâte de voir ce lieu emblématique revivre, et de le rendre à nouveau accessible à toutes et tous, dans un cadre à la fois respectueux de son passé et résolument tourné vers l'excellence.

Sur le terrain, les travaux de l'avenue du Mont-Mussy ont débuté. Il s'agit là d'une intervention importante pour améliorer la circulation, la sécurité et le cadre de vie dans ce secteur résidentiel en développement. Ces aménagements s'inscrivent dans notre volonté constante d'adapter les infrastructures aux besoins des habitants.

Ce mois-ci, vous découvrirez également dans ce journal un retour en images sur les animations organisées autour de la commémoration du 8 mai, un hommage à notre mémoire collective, un zoom sur les nouveaux commerçants qui participent au dynamisme de notre centre-ville, et bien sûr un agenda complet des événements de juin : culture, sport, nature, convivialité... La ville se prépare à un été actif, vivant et ouvert à tous.

Vive Divonne-les-Bains.

Vincent **SCATTOLIN**

- Maire de Divonne-les-Bains
- Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
- Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français



Directeur de la publication : Vincent SCATTOLIN. **Rédacteur en chef :** Stéphane GAUTHIER. **Rédaction :** Estelle VOISIN, Amélie VUARGNOZ. **Création graphique :** Amélie Vuargnoz. **Impression :** Imprimerie COMIMPRESS.

La Mairie de Divonne-les-Bains agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable. Mensuel édité à 6 200 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.



Véronique Baude, première adjointe déléguée
au tourisme, au thermalisme
et au développement économique.



L'avenir des Thermes se construit maintenant

Les élus de Divonne-les-Bains ont décidé d'engager une phase de négociation exclusive avec la société Linkcity, filiale de Bouygues Construction, pour la reprise de l'activité thermale. Une décision votée lors du conseil municipal du 12 mai dernier, qui marque une avancée importante pour ce projet qui constitue l'ADN de notre ville. Explication.

C'est une avancée significative pour le projet thermal qui se profile. « *Divonne-les-Bains ne sera jamais Divonne sans les bains*, insiste le maire Vincent Scattolin. *Nous entrons aujourd'hui dans un tournant de l'histoire du thermalisme dans notre ville.* » Lors du conseil municipal du lundi 12 mai, les élus de la majorité et du groupe Unis se sont engagés dans une phase de négociation exclusive avec la société Linkcity, filiale de Bouygues Construction. « *Après la suspension de l'activité thermale en décembre 2022 (voir par ailleurs), nous avons réalisé des rencontres avec de nombreux professionnels du thermalisme sans trouver de repreneur à la fin de l'année 2023. Nous nous sommes alors tournés vers des professionnels en capacité de construire un projet ambitieux et de répondre à des objectifs précis.* »

Les grandes orientations de ce projet sont claires et ambitieuses :

- Relancer l'activité thermale conventionnée avec des infrastructures modernes et conformes aux attentes de santé publique,
- Créer un spa de qualité, ouvert à tous, ainsi qu'un écosystème médical autour du bien-être, en lien avec les professionnels de santé,
- Développer une offre hôtelière complémentaire, qui fera écho au rayonnement de notre territoire,
- Et faire de Divonne-les-Bains, d'ici 2030, une destination de référence en matière de bien-être, de santé préventive et de tourisme thermal.

« *Notre choix s'est porté sur Linkcity*, confie Véronique Baude, première adjointe déléguée au tourisme, au thermalisme et au développement économique. *Ils ont montré leur intérêt et leur ambition en vue d'une acquisition pour réaliser un projet privé à vocation touristique et thermale.* » La durée de l'exclusivité est fixée jusqu'au 31 décembre 2025.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Six mois pour écrire **le futur des Thermes**

Durant la durée des négociations exclusives, la ville de Divonne-les-Bains et l'opérateur Linkcity travailleront pour coconstruire un nouveau projet thermal à Divonne-les-Bains.

Une gestion défailante de l'ancien délégataire VaVital, aujourd'hui condamné pour défaut d'entretien, a conduit à une dégradation technique préoccupante et à des fermetures successives de l'établissement divonnais. Reprise en régie municipale en 2020, l'activité a pu être poursuivie un temps, mais les diagnostics ont confirmé l'ampleur des dysfonctionnements et des investissements financiers et humains nécessaires. « Nous avons donc dû, avec regret mais avec responsabilité, suspendre l'activité thermale en décembre 2022 », confie le maire, Vincent Scattolin. Ces négociations exclusives représentent la première étape d'un long chemin. « Durant six mois, nous allons travailler conjointement avec l'opérateur Linkcity pour créer un projet cohérent et correspondant à nos objectifs,



explique Véronique Baude, première adjointe. *Le projet comprend, à terme, la cession foncière du site des Thermes et celui de l'actuel hôtel de ville. Cela permettra de créer un véritable complexe dédié au bien-être pour promouvoir la destination touristique de Divonne-les-Bains. Il devra conserver les cures thermales conventionnées pour les affections psychosomatiques et les pathologies en rhumatologie. Il devra également proposer une offre de spa ouvert à tous.* » Le 15 novembre 2025, l'opérateur devra présenter une étude programmatique. « Nous délibérerons ensuite lors du conseil municipal de décembre.

Nous aurons le choix de continuer avec l'opérateur Linkcity si le projet correspond à nos demandes, ou non. »

L'EAU MINÉRALE ET THERMALE, RESTE PROPRIÉTÉ DE LA VILLE

L'eau minérale de Divonne-les-Bains ainsi que les ouvrages de captage et de transport resteront la propriété de la commune. « Avoir la propriété de l'eau demandera à la ville un gros investissement, poursuit le maire, Vincent Scattolin. Nous devons réaliser d'importants travaux pour rénover les conduits, de la source jusqu'à l'établissement thermal. La ville devra continuer de garantir une qualité de l'eau irréprochable. »



L'eau minérale et thermale

Après avoir cheminé dans les calcaires de l'haute-rivien, l'eau est captée à 124 mètres de profondeur et jaillit parfaitement pure et naturellement froide. L'eau de la source Paul Morel celle qui alimente l'établissement thermal est d'une qualité exceptionnelle de pureté, de légèreté et d'équilibre minéral (calcium, magnésium, fluor).

Depuis la création de la station en 1848 par le Docteur Paul Vidart, qui découvrit les vertus thérapeutiques de l'eau de Divonne-les-Bains, celle-ci soigne avec succès les affections psychosomatiques et les pathologies en rhumatologie depuis 2018. L'établissement thermal allie les bienfaits de la cure thermale traditionnelle à ceux de la remise en forme moderne.

+ d'infos www.divonnelesbains.fr



**Vincent Scattolin,
maire de Divonne-les-Bains**

“ Nous franchissons une étape importante pour l'avenir des Thermes. L'objectif est clair : redonner à Divonne-les-Bains une place de premier plan dans le domaine du bien-être, en s'appuyant sur un acteur privé solide et expérimenté. Cette démarche est guidée par le bon sens, la responsabilité financière et la volonté de construire un projet durable au service de notre territoire. ”

UNE BUVETTE PUBLIQUE À ARBÈRE

La ville de Divonne-les-Bains, reconnue pour la qualité et la richesse de ses eaux minérales, dispose de deux forages : Harmonie et Mélodie. Le forage Harmonie est actuellement exploité par les Thermes. La ville a décidé d'aménager une buvette publique. Elle sera alimentée par le forage Mélodie (et non Harmonie) et implantée en dessous de l'école d'Arbère. Le projet en est actuellement à la phase d'avant-projet.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



De gauche à droite : Joris Duquoc, directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes de Linkcity, le maire Vincent Scattolin et Véronique Baude, première adjointe.

« Divonne-les-Bains, destination bien-être »

L'opérateur Linkcity est une filiale de Bouygues Construction. « C'est une filiale dédiée à de l'immobilier un peu particulier où nous ne vendons qu'à des professionnels, explique Joris Duquoc, directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes de Linkcity. Nous avons un savoir-faire sur tout un certain type de produits qui va du logement jusqu'à de l'immobilier d'entreprise ou de l'hôtellerie. Nous sommes présents partout en France. Nous avons été intéressés par le projet des Thermes de Divonne-les-Bains. C'était un projet qui était connu dans l'entreprise puisque notre maison mère, Bouygues Bâtiment, avait déjà réfléchi à l'appel à projets. Nous avons trouvé l'approche intéressante dans le sens où il y a des équilibres économiques à trouver pour relancer des établissements comme celui de Divonne-les-Bains. Nous avons procédé par étape. La première concernait les potentiels du site. Nous avons évidemment validé le potentiel de la cure thermale mais au-delà, c'est celui de la destination bien-être et touristique de la ville de Divonne-les-Bains. »

L'opérateur a d'ores et déjà réalisé une étude de marché.

« C'EST UN PROJET QUI EST VIABLE »

« Pour nous, c'est un projet qui est viable. Il est évidemment complexe mais cela fait partie de l'ADN de Linkcity de réussir à assembler toutes ces composantes. Ces négociations exclusives vont nous permettre d'avancer dans ce projet avec comme première phase la définition du programme. Nous avons déjà travaillé avec un architecte pour réfléchir au site global, au-delà du potentiel économique qui est important pour nous. Nous avons fait des premières études qui vont en entraîner d'autres pour pouvoir faire en sorte que d'ici la fin de l'année des partenaires s'engagent à nos côtés. » Pour Franck Melckmans, directeur territorial Arc Alpin de Linkcity, « L'objectif est de redonner à Divonne-les-Bains sa place d'exception en poursuivant l'histoire du thermalisme et en s'appuyant sur un patrimoine d'une richesse unique. Une nouvelle ère s'ouvre, et nous en écrivons aujourd'hui les premières lignes. »



PIERRE ASSOULINE

Mardi 3 juin 2025-20h30
L'Esplanade du lac
Modérateur Pascal Schouwey



DEUX CAFÉS LITTÉRAIRE AVEC ARPADI

Pour ce mois de juin, l'association Arpadi vous propose deux rendez-vous littéraire exceptionnels. **Pierre Assouline** écrivain, biographe, journaliste, chroniqueur et membre du jury Goncourt depuis 2012, sera présent à **L'Esplanade du Lac** le 3 juin à 20h30. **François Molins**, figure emblématique du monde judiciaire, se fait connaître du grand public pour sa gestion des attentats terroristes en tant que procureur de la République de Paris, notamment l'affaire Merah, l'attentat contre Charlie Hebdo, ainsi que ceux de Nice, de Saint-Étienne-du-Rouvray et des Champs-Élysées. Dans son livre "Au nom du peuple français", il revient sur son parcours avec un récit intime et captivant qui nous plonge au cœur de l'institution judiciaire. Pour découvrir son histoire, rendez-vous le 19 juin à 20h30 au **théâtre Dussollier de Divonne-les-Bains**. Tarifs plein : 10€, adhérents et abonnés de la Médiathèque Correspondances : 8€. Billetterie à l'entrée et en ligne. Plus d'infos : www.arpadi-divonne.com

FRANÇOIS MOLINS

Jeudi 19 juin 2025 à 20h30
Théâtre Dussollier à Divonne-les-Bains
Modérateur : Pascal Schouwey

www.arpadi-divonne.com



L'ASSOCIATION SAINT-ÉTIENNE DE DIVONNE VOUS CONVIE À LA

DIVONA KERM'

DIMANCHE 08 JUIN
À L'ESPLANADE DU LAC DE DIVONNE

Messe sous la halle couverte	10:30
Apéritif, concert de jazz et ouverture des stands (brocante, livres, jouets, jeux pour enfants)	12:00
Repas, pâtisseries, buvette, café	12:30
Brocante, jeux pour enfants, animation musicale	13:30
Tirage de la tombola	16:00

DIVONA KERM' REVIENT LE 8 JUIN

Ne manquez pas ce rendez-vous festif qui aura lieu le dimanche 8 juin, de 10h30 à 16h sous la halle couverte de L'Esplanade du Lac. Au programme : messe à 10h30, suivie d'un moment convivial avec restauration, buvette, café, stands de brocante, livres, pâtisseries, barbes à papa, jeux pour les enfants, sans oublier l'animation musicale et le grand tirage de la tombola à 16h.

VIDE GRENIER DU GED

Partez à l'affût de bonnes affaires lors du vide grenier organisé par le Groupement Économique Divonnais (GED) au bord du lac de Divonne-les-Bains, lundi 9 juin de 9h à 16h. Renseignements et inscription : vgdivonne@gmail.com

DIVONNE-LES-BAINS

LUNDI 9 JUIN

9H - 16H

VIDE GRENIER

AU BORD DU LAC

INSCRIPTIONS : VGDIVONNE@GMAIL.COM

Samedi 21 juin

Fête de la musique

de 12h à 17h au bord du lac

de 18h à 1h en centre-ville

FÊTE DE LA MUSIQUE

La traditionnelle fête de la musique revient le 21 juin prochain. Nouveauté cette année, la journée commencera dès 12h au bord du lac avec des concerts en plein air, une ambiance détendue et estivale pour bien lancer les festivités. Puis, comme le veut la tradition, rendez-vous en centre-ville dès 18h pour une soirée musicale qui vous fera vibrer jusqu'à 1h du matin. Rock, jazz, chanson française, il y en aura pour tous les goûts.

Plus d'infos : www.divonnelesbains.fr



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG

La prochaine collecte de sang se tiendra le mardi 10 juin à L'Esplanade du Lac, salles Ausone et Barbilaine de 15h à 19h. L'Etablissement Français du Sang a besoin de vous. Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

+ d'infos

Prenez rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr

Une fête du sport inclusive

Venez célébrer le sport sous toutes ses formes à Divonne-les-Bains lors d'une journée festive, inclusive et riche en découvertes la samedi 28 juin, de 14h à 17h en partenariat



avec les associations divonnaises. Le gymnase accueillera une multitude d'activités accessibles à tous les publics (volley-ball, boxe thaïlandaise), avec un accent particulier sur l'inclusion sportive. Le Stade Toulousain Handisport présentera une démonstration de rugby fauteuil lors d'un match de gala contre les Dahus d'Arbent à 17h30. Sur le lac, laissez vous tenter par l'aviron et le paddle. En partenariat avec le Domaine de Divonne, initiez vous au golf. Le Divonne Arc Club vous accueille sur son pas de tir pour une découverte accessible à tous.

+ d'infos www.divonnelesbains.fr

LA SAVOIE CUP S'INSTALLE CHEZ NOUS

La Savoie Cup est un rassemblement automobile et un rallye touristique non-chronométré réservé aux véhicules Porsche et aux passionnés de la marque. Cette année, elle s'installe dans notre ville, au Domaine de Divonne les 20 et 21 juin. Venez découvrir les véhicules et les partenaires dans le village exposants qui vous accueilleront dans une belle ambiance.

SAVOIECUP
MEETINGS PORSCHE
SUPPORTERS



PORSCHE CLUB PAYS DE SAVOIE

17^{ÈME} ÉDITION
20, 21 & 22
JUN
2025
DIVONNE-LES-BAINS



#SAVOIECUP

NOUVEAUTE : La Savoie Cup s'exporte dans le Jura et dans le Pays de Gex, avec un camp de base inédit à Divonne-Les-Bains.

Venez y découvrir, le vendredi et le samedi les véhicules de nos équipages et les partenaires de notre village exposants qui vous accueilleront dans une belle ambiance.

FLAT6



TOURNOI FOOTBALL

TOURNOI DE FÊTE INTERASSOCIATIONS
ORGANISÉ PAR
LE PAPAS FOOTBALL CLUB
COMPLEXE SPORTIF DU CRÊT D'EAU
01220 DIVONNE-LES-BAINS

DIMANCHE 22 JUIN

8H30 - 18H00

PRIX PAR ÉQUIPE 60 €
1 BOISSON OFFERTE PAR JOUEUR

6 JOUEURS + 2 REMPLAÇANTS
LIMITÉ À 16 ÉQUIPES

BUVETTE SUR PLACE

Plus d'informations :
Thomas Lianes (@orange.fr)
04 79 25 87 04

Inscriptions :
04 79 25 87 04

TOURNOI DE FOOTBALL INTERASSOCIATIONS

Le Papas Football Club organise un tournoi de football interassociations, le dimanche 22 juin de 8h30 à 18h. Les équipes de six joueurs et deux remplaçants s'affronteront au complexe sportif du Crêt d'Eau dans une ambiance festive et conviviale. Attention les places sont limitées, pensez à vous inscrire. Buvette sur place.

PREMIER APÉRO GUINGUETTE

Vous l'attendiez tous ! Il est de retour. Le premier apéro guinguette de la saison se tiendra le mardi 24 juin de 18h30 à 22h30 sur la place Perdtamps. Buvette tenue par l'Amicale des donneurs de sang, foodtruck, musique et bonne ambiance vous y attendent. Venez nombreux !





Château de Divonne-les-Bains : où en est-on ?

10

En janvier 2024, sept ans jour pour jour après l'incendie, le groupe Centaurus (dont fait partie la collection Maison Albar Hôtels) s'est engagé aux côtés de la famille de La Forest Divonne dans la réhabilitation du Château de Divonne en hôtel 5 étoiles et centre "Healthcare". Aujourd'hui, où en est le projet ?

L'annonce officielle a été rendue publique lors de la cérémonie des vœux du maire de janvier 2024. Le groupe Centaurus, dont fait partie la collection Maison Albar Hôtels, et la famille de La Forest Divonne se sont engagés pour faire revivre l'histoire et le patrimoine du château de Divonne-les-Bains.

Aujourd'hui, le projet est en phase administrative. « La révision du PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est engagée par Pays de Gex Agglomération, explique-t-on dans l'entourage du projet. La modification de ce document d'urbanisme est indispensable pour la réalisation des travaux. Une enquête publique sera ensuite mise en place. À la suite de son approbation, les premiers permis de construire pourront être déposés. »

UN NOUVEAU COMPLEXE HÔTELIER POUR LA DESTINATION DIVONNE-LES-BAINS

Plus de huit ans après l'incendie qui a ravagé les deux étages du bâtiment et de la toiture, le groupe hôtelier Centaurus sera le nouveau gestionnaire du château de Divonne-les-Bains. Il a signé un bail à construction d'une durée de 50 ans avec le comte de La Forest Divonne, dont la famille est propriétaire. Un investissement privé qui prouve une

nouvelle fois que la destination touristique Divonne-les-Bains continue de séduire. « Nous sommes convaincus du potentiel du territoire, confiait en février 2024 Grégory Pourrin, Directeur Général, fondateur et associé du groupe. Nous souhaitons proposer une nouvelle offre hôtelière. Divonne-les-Bains bénéficie d'un emplacement stratégique entre le Jura, Genève et les Alpes françaises. Le bassin de vie dispose d'une attractivité touristique forte. La ville se distingue également par son accessibilité et sa mobilité durable, notamment avec une gare TGV proche qui correspond à nos valeurs. »

+ d'infos

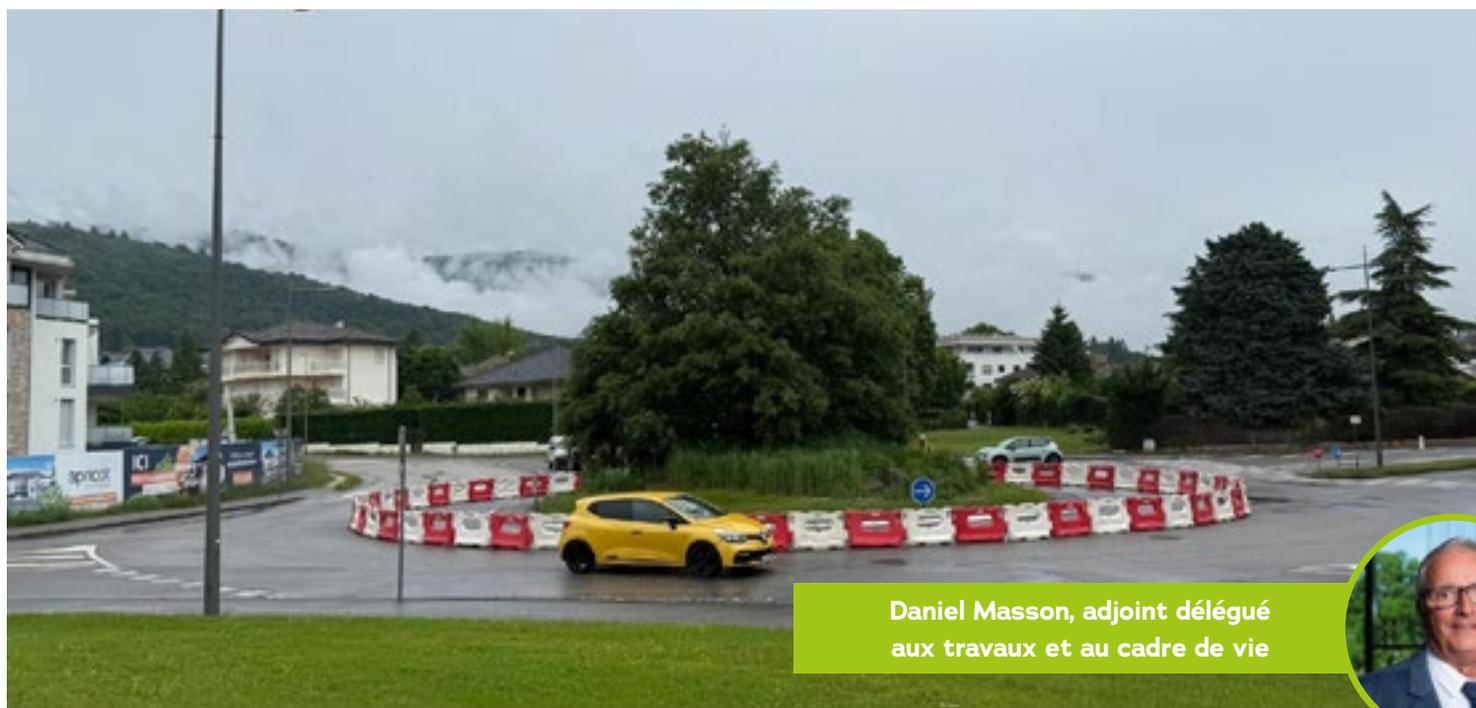
www.divonnelesbains.fr

UN HÔTEL 5* ET UN CENTRE HEALTHCARE

Cette nouvelle destination de la collection Maison Albar Hôtels proposera un hôtel 5 étoiles de 72 clés, dont 5 suites, un spa (cabines de soin, deux piscines, sauna, hammam, fitness), un espace séminaire, un restaurant bistronomique, un bar, ainsi qu'un centre Healthcare, bien-être, dans une nouvelle annexe de l'établissement.

+ d'infos

www.groupecentaurus.com



Daniel Masson, adjoint délégué
aux travaux et au cadre de vie



L'aménagement de l'avenue du Mont Mussy est lancé

La ville de Divonne-les-Bains entreprend un important chantier de réaménagement de l'avenue du Mont-Mussy. Les travaux s'étendront depuis le rond-point de la gendarmerie jusqu'à celui d'Arbère, en passant par l'intersection avec la rue des Fontanettes.

Ce projet inclut la création d'une piste cyclable bidirectionnelle et d'un cheminement piéton distinct, tous deux en site propre. Chaque année, la commune consacre environ 1,2 million d'euros à l'entretien de ses voiries. Cette fois, un budget plus conséquent, hors du budget voirie d'environ 1,7 million d'euros, sera mobilisé pour cette opération majeure. Les travaux ont aujourd'hui débuté. « *Nous avons dû réaliser des études complémentaires qui ont entraîné un retard dans le démarrage des travaux* », explique Daniel Masson, adjoint délégué aux travaux et au cadre de vie. Le réaménagement sera divisé en trois

zones : de la gendarmerie à la rue de la Grande Champagne, puis jusqu'aux abords du rond-point de l'étang d'Arbère et le boulevard des Épinettes. Le cabinet JDBE assurera la maîtrise d'œuvre du projet. La chaussée sera réduite à 6 mètres de largeur, et des bordures hautes seront installées, à l'image de celles posées sur l'avenue des Thermes.

UN CADRE PLUS SÛR ET APAISÉ

Les aménagements viseront à sécuriser les déplacements, notamment au niveau du rond-point de la gendarmerie, qui sera totalement repensé pour les cyclistes et les piétons. Ce nouvel agencement contribuera également à faire baisser la vitesse des véhicules.

Là où l'espace le permettra, une bande végétalisée d'un mètre séparera la chaussée de la piste cyclable. Les passages piétons seront sécurisés avec des dispositifs lumineux. Des

revêtements spécifiques seront utilisés : un enrobé phonique pour réduire les nuisances sonores sur la route, et un enrobé grenailé sur la piste cyclable.

MOBILITÉ DOUCE ET VÉGÉTALISATION

Le projet inclut également l'installation d'une station de vélos en libre-service près de la rue de la Cité. À cette intersection, un plateau surélevé sera aménagé pour renforcer la sécurité et apaiser la circulation. Le projet a été accompagné par les conseils de quartier d'Arbère et de Divonne Centre, ainsi que l'association cycliste Apicy. Enfin, l'avenue sera largement végétalisée : 55 arbres de haute tige seront plantés, ainsi que plus de 1 600m² de massifs végétaux. Ce réaménagement s'inscrit pleinement dans la démarche écologique de la ville.



LA CRÊP'RIT AU CENTRAL : VOTRE NOUVEAU POINT DE RESTAURATION AU JARDIN PUBLIC



Titulaire d'un CAP boulangerie-pâtisserie, Sophia Ben Amara a d'abord travaillé dans l'industrie pharmaceutique. « *J'ai longtemps eu envie d'être libre dans mon activité, explique Sophia. L'idée a fait son chemin et les planètes se sont alignées. Après avoir répondu à l'appel d'offres, la mairie m'a accompagnée pour mon installation au jardin public grâce à l'implantation d'un chalet.* » Aujourd'hui, Sophia Ben Amara propose des galettes de sarrasin et des crêpes sucrées pour votre pause déjeuner, des glaces et des boissons. « *Je proposerai également produits vegans et sans gluten, accessibles aux personnes ayant des intolérances les jours de grande affluence. Je réalise également mes propres pâtes à tartiner sans additif, ainsi que du caramel beurre salé maison et surtout une bonne dose de bonne humeur* », plaisante la gérante.

+ d'infos

Jardin public, avenue de la Gare
06 49 73 56 96

Ouvert les mercredis, les week-ends et pendant les vacances scolaires à partir de 10h
Suivez son actualité sur sa page Facebook : La crêp'rit au central

12



LA PETITE CHOUQUETTE : VOTRE NOUVEAU STAND GOURMAND

Retrouvez les douceurs de Noémie Jacquet sur le marché alimentaire du vendredi, sur la place Perdttemps. La jeune femme vous propose ses viennoiseries, son bon pain et ses délicieuses pâtisseries faites maison. Foncez pour goûter ces petites douceurs gourmandes.

+ d'infos

Le vendredi sur la place Perdttemps de 8h à 13h.
06 33 38 09 54

lapetitechouquette@gmail.com

Facebook : La petite chouquette

Instagram : la_petite-chouquette_01



LA FERME DE SONAILLARD : DÉCOUVREZ LES PRODUITS DU HAUT JURA

Installés sur la commune de Lajoux, Anta Sanon et Xavier Roland ont récemment repris la ferme de Sonailard, spécialisée dans les brebis laitières avec transformation fromagère. Retrouvez leurs produits : yaourt nature, yaourt aromatisé, faisselle, tomme... sur le marché du vendredi, place Perdttemps.

+ d'infos

Le vendredi sur la place Perdttemps de 8h à 13h
19, rue du Manon à Lajoux



MINI-GOLF JOY'S CLUB : UN ESPACE DE LOISIRS POUR TOUTE LA FAMILLE

Sur les bords du lac, le Mini-Golf Joy's Club propose de nombreuses activités pour toute la famille. « Nous sommes ouverts tous les jours à partir du mois de juin et pendant toute la saison estivale, explique Franck Mandin, le gérant. Nous proposons du mini-golf, des balades en rosalie autour du lac, du mini-karting, des bateaux tamponneurs, du trampoline, des châteaux gonflables, des toboggans géants... » Ce lieu dédié aux loisirs propose également un espace restauration, bar et glacier. « Le restaurant est ouvert tous les midis et tous les soirs, sur réservation pour les groupes. » Pendant les mois de juillet et d'août, des concerts live seront organisés tous les samedis soirs. « Nous retransmettrons également les matchs de football pour la Coupe du Monde des clubs entre mi-juin et mi-juillet. »



+ d'infos

Avenue du Pont des Iles
04 50 20 14 12, info@joysclub.fr
Instagram : [minigolfdivonne](#)



MAISON CARON : ENTRE PASSION ET SAVOIR-FAIRE

Retrouvez tous les vendredis et les dimanches la Maison Caron. Elle vous propose une sélection de viandes de qualité, préparées avec savoir-faire et passion.

+ d'infos

Le vendredi sur la place Perdtemps de 8h à 13h et le dimanche sur la place Perdtemps de 8h à 15h.
06 29 96 40 87
Facebook : [Boucherie Caron \(Maison Caron\)](#)
Instagram : [maisoncaron74](#)



DÉCOUVREZ THE FISH MARKET CROZET

The Fish Market Crozet, votre nouveau poissonnier, vous invite à découvrir des produits de la mer ultra-frais, directement arrivés des criées sur le marché dominical, sur la place Perdtemps.

+ d'infos

Le dimanche sur la place Perdtemps de 9h à 14h.
06 62 53 74 73
contact@thefishmarket.fr
www.thefishmarket.fr
Facebook : [The Fish Market Crozet](#)



La saison estivale est lancée pour **le centre nautique**

Ouvert depuis le 30 avril dernier, le centre nautique de Divonne-les-Bains offre un véritable lieu de divertissement pour toute la famille. Au cours de la saison estivale, de nombreuses animations sont organisées. Tour d'horizon.

Des animations de water-polo, water-basket et de water-volley sont organisées tous les mercredis après-midis, une manière de faire du sport en s'amusant. Les aqua-cinés feront également leur grand retour avec deux séances. Les films diffusés et les dates seront prochainement dévoilés. Tous les mercredis, retrouvez les Open Games, de 14h30 à 16h30, une série d'animations sportives et ludiques accessibles à tous. Au programme : défis aquatiques, tournois en plein air et ambiance festive pour petits et grands.

PLAISIRS AQUATIQUES EN FAMILLE

Autre rendez-vous à ne pas manquer, les Instants famille, tous les samedis matins, de 10h à 12h. Cette animation est conçue pour offrir un moment de partage et de complicité avec vos enfants dans un bassin chauffé et sécurisé. Entre jeux d'éveil et ateliers ludiques, chaque famille peut s'initier aux plaisirs aquatiques dans une ambiance conviviale et détendue, le tout sur fond de musique douce. Cet instant unique permet de renforcer les liens familiaux tout en développant l'aisance des petits dans l'eau. Une soirée DJ sera aussi organisée au cours de la saison estivale. En supplément des animations, vous pouvez profiter tous les jours des espaces aquatiques et extérieurs. Les horaires d'ouverture seront étendus à compter du 5 juillet.

LES DIFFÉRENTS ESPACES

Un bassin sportif :

Le bassin sportif de 50 mètres est équipé de 8 lignes d'eau. Vous aurez l'opportunité de perfectionner votre technique en crawl, dos crawlé ou même papillon, dans un cadre idéal pour vous entraîner et repousser vos limites.

Un bassin d'apprentissage :

Le bassin d'apprentissage de 162m², d'une profondeur de 40cm à 1m10 est dédié aux activités sportives dont l'aquabike, aquafitness et l'apprentissage de la natation.

Un toboggan :

Envie d'adrénaline ? Venez vous tester pour une expérience palpitante sur notre toboggan, où vous dévalerez une descente de plus de 60 mètres. Vivez des sensations fortes inoubliables.

Les plongeurs :

Effectuez différents sauts et ou plongez de 1, 3 ou 5 mètres pour les moins frileux d'entre vous.

Une pataugeoire :

Faites découvrir aux plus petits les joies de l'eau avec la pataugeoire de 160m² et ses jeux aquatiques.

Les espaces extérieurs :

Venez profiter de l'air frais tout en vous entraînant grâce à notre parcours santé équipé de machines de cardio-training en libre accès. Le terrain de volley-ball offre une opportunité idéale pour savourer une partie sportive. Les tables de tennis de table en extérieur sont parfaites pour les familles et les amis. Expérimentez aussi de manière ludique le jeu d'échec.

+ d'infos

www.piscinedivonne.fr



Transport à la demande le projet avance

À l'été, la commune de Divonne-les-Bains met en place un nouveau service de Transport à la Demande (TAD), pensé pour répondre au plus près des besoins de mobilité de ses habitants.

Ce dispositif innovant fait suite à une enquête menée auprès des usagers du territoire, afin de mieux comprendre leurs habitudes de déplacement entre leur domicile, leur travail et leurs activités. Grâce aux réponses collectées, un service adapté a été conçu : un véhicule desservira 12 arrêts répartis dans l'ensemble

des quartiers de la commune. Le TAD vient compléter l'offre de transport public existante, notamment dans les zones moins bien desservies. Fonctionnant uniquement sur réservation préalable, il offre davantage de souplesse tout en s'appuyant sur des horaires prédéfinis.

Le trajet sera payant à un coût accessible et pratique pour tous. Le TAD est un pas de plus vers une mobilité partagée, adaptée et durable à Divonne-les-Bains.

Retrouvez plus d'informations dans votre journal municipal du mois de juillet.

15

Chemin de la Vie de l'Étraz : des travaux pour améliorer la sécurité et le cadre de vie

Les travaux de voirie engagés ces dernières semaines rue de la Vie de l'Étraz sont désormais achevés. Objectif : améliorer les conditions de circulation, sécuriser les déplacements et encourager les mobilités douces dans ce secteur en lisière de forêt. L'enrobé de la chaussée a été entièrement refait, offrant une meilleure qualité de roulage. La principale nouveauté réside dans la création d'un cheminement piéton sécurisé, qui permet désormais de relier le secteur de la Baronne au chalet forestier et jusqu'au camping, en lien avec les cheminements existants. Pour intégrer cet aménagement, la chaussée a été élargie, garantissant un meilleur partage de l'espace entre usagers. Un plateau surélevé a également été installé à l'intersection entre le chemin de la Baronne, le chemin du Pré-Peilloud et le chemin de la Vie de l'Étraz, afin de marquer un point de vigilance pour les automobilistes et renforcer la sécurité à ce carrefour. Le

marquage au sol définissant le cheminement piéton sera réalisé prochainement et un arrêt de bus sécurisé sera également installé. À l'automne, des plantations viendront compléter l'aménagement, pour une intégration paysagère harmonieuse. Le montant total de l'opération s'élève à 201 589,02€. Le projet a été construit en concertation avec le conseil de quartier Saint-Gix/Villard/Plan, afin de répondre aux besoins aux attentes des riverains.

+ d'infos www.divonnelesbains.fr





Activité réveil musculaire pour nos seniors lors de la semaine bleue en 2023.

Dany Deren, conseiller municipal délégué à l'héritage des Jeux olympiques 2024



Les Seniors en Mouvement : une nouvelle activité physique et ludique

La ville de Divonne-les-Bains travaille aux côtés de ses seniors afin de leur proposer diverses activités tout au long de l'année. Dès le 4 juin, la ville lancera le dispositif "Les Seniors en Mouvement" avec une activité physique, ludique et conviviale. Dany Deren, conseiller municipal délégué à l'Héritage des Jeux olympiques 2024, nous explique les contours du projet.

QUEL EST LE BUT DU PROJET "LES SENIORS EN MOUVEMENT" ?

« Grâce au label "Terre de Jeux 2024", nous avons travaillé 4 ans afin de mettre en place des activités sportives au sein des écoles et du collège. Notre cible était principalement la jeunesse. Aujourd'hui, nous avons souhaité développer un projet à destination de nos seniors. Nous voulons les rassembler autour d'une activité physique sportive, ludique et conviviale, favorisant également les rencontres. C'est pourquoi, nous avons créé "Les Seniors en Mouvement" dont la première édition se tiendra le 4 juin. Nous proposerons une activité tous les mercredis jusqu'à la mi-juillet. Nous avons travaillé sur ce projet avec le conseil municipal des seniors et l'association des Myosotis. Tous étaient très demandeurs de ce type d'activité.

COMMENT SE DÉROULERA L'ACTIVITÉ ?

Un coach privé proposera un cours de remise en forme. Il sera adapté à nos seniors favorisant l'activité physique douce et

selon les capacités des participants. La séance se tiendra au bord du lac et sous la halle de L'Esplanade du Lac. Nous pourrions envisager de changer de lieu en fonction du cours. A la suite de l'activité physique, une heure d'activité ludique sera proposée : quiz sur la ville, petits jeux d'adresse (lancer d'anneaux, pétanque légère), mouvements de stretching collectif, défis de mémoire en duo, mur interactif... Cela permettra de favoriser les échanges entre les participants et de créer du lien entre nos seniors. Une pause gourmande clôturera l'événement pour échanger autour d'un verre en partenariat avec Carrefour City. »

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr

LA SEMAINE BLEUE

La traditionnelle semaine bleue sera organisée du 6 au 10 octobre. A destination des seniors, de nombreuses activités seront organisées : petit-déjeuner convivial, diffusion de film, atelier nutrition, marche bleue, activité intergénérationnelle, grande dictée...

Merci à notre partenaire



TOUTE L'ACTU DE VOTRE VILLE EN 1 CLIC

L'APPLICATION DIVONNE-LES-BAINS

À TÉLÉCHARGER
SUR ANDROID ET APPLE

Un outil **simple**
et **intuitif**
pour **faciliter**
votre **quotidien**.





RETROUVEZ LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS D'AVRIL ET DE MAI



LES FLEURS COLORENT LA VILLE

La ville se pare de ses plus belles couleurs. Partout, les fleurs colorent les massifs, les parcs et les allées... Un vrai plaisir pour les yeux ! Ces créations sont le fruit du travail de nos équipes du service Parcs et Jardins, qui œuvrent chaque jour pour embellir notre cadre de vie. Un grand merci à eux pour leur savoir-faire et leur engagement au service de la nature et des habitants.

LA VILLE À L'HONNEUR AU GROUPAMA STADIUM

Samedi 26 avril, lors du match de football de Ligue 1 Olympique Lyonnais - Stade Rennais FC, notre belle ville de Divonne-les-Bains a été mise à l'honneur au Groupama Stadium, en présence du maire Vincent Scattolin, d'Edouard Cassal, conseiller municipal, de Nicolas Seinturier, président de l'Office de Tourisme Divonne-les-Bains (Ain), et son directeur Titouan Raufaste. Au programme : un stand de l'Office de Tourisme pour présenter notre région, notre patrimoine, notre gastronomie et notre art de vivre, une animation Foot-golf pour petits et grands, un jeu concours avec des séjours à gagner à Divonne-les-Bains. Cet événement s'inscrit dans le cadre de notre partenariat de 3 ans avec l'Olympique Lyonnais, une belle opportunité pour renforcer l'attractivité de Divonne-les-Bains.



CARNET ROSE À L'ÉCOPÂTURAGE

Ils sont tout petits, tout doux... et viennent d'agrandir la famille de notre écopâturage. Vendredi 11 avril, trois agneaux sont nés, dont une jolie paire de jumeaux. Ces naissances sont le signe d'un écosystème en pleine santé et rappellent l'importance de l'écopâturage dans l'entretien naturel et durable de nos espaces verts.



PREMIER ATELIER « CUISINE SANTÉ » POUR NOS SENIORS

Mercredi 14 mai, la Ville a lancé avec succès son tout premier atelier "Cuisine santé", un moment convivial et enrichissant destiné à nos aînés, en présence de Patricia Loth, adjointe déléguée aux solidarités. Animé par Sephora Feyeux, nutritionniste, et Stéphanie Pigneguy, infirmière, cet atelier a permis aux participants de découvrir et réaliser des recettes simples, savoureuses et bonnes pour la santé : pain maison, bowl cakes, pudding de chia... étaient au menu, avec un point d'honneur mis sur les bienfaits nutritionnels de chaque préparation.



Mai à vélo, une journée sous le signe de la mobilité douce

Samedi 17 mai, l'Esplanade du Lac s'est transformée en temple de la mobilité douce à l'occasion de l'événement Mai à Vélo, organisé en partenariat avec la mairie de Grilly. Sous la halle, petits et grands sont venus profiter d'une journée festive et riche en découvertes autour du vélo. Au programme : une belle balade de 12 km jusqu'à Grilly via la voie verte, ponctuée de pauses ludiques pour tester ses connaissances, un village vélo dynamique avec de nombreux stands, des initiations au permis vélo et à la conduite de vélos originaux, sans oublier la bourse aux vélos. Le conseil de quartier Saint-Gix / Villard / Plan a également lancé officiellement le challenge « Tout à vélo ». Pour s'inscrire contactez : annick.janin19@orange.fr



FRANC SUCCÈS POUR LA FÊTE D'ARBÈRE

Samedi 17 mai, le quartier d'Arbère a accueilli un public nombreux pour sa fête annuelle. Jeux d'antan, tournoi de belote, cornhole, concerts de Mely and the Strings, Les Sons of a Biche, les Failles, DJ set, foodtrucks... étaient au programme de cet événement festif et convivial. Merci au conseil de quartier et aux bénévoles pour l'organisation !



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES EN VOYAGE À BRUXELLES

Du 22 au 24 avril, les membres du conseil municipal des jeunes de Divonne-les-Bains se sont rendus à Bruxelles pour un voyage riche en découvertes et en échanges. Accompagnés de Patricia Loth, adjointe déléguée aux affaires scolaires, les jeunes élus ont eu l'opportunité de visiter le Parlement européen, de découvrir plusieurs musées emblématiques de la capitale belge, et de s'imprégner de son histoire et de sa culture au fil de balades dans la ville. Ce séjour a permis à ces jeunes citoyens engagés de mieux comprendre le fonctionnement des institutions européennes et de renforcer leur esprit d'équipe autour des valeurs démocratiques. Le conseil municipal des jeunes vient de lancer sa propre page Instagram ! Pour suivre leurs projets, leurs actions et leurs temps forts, abonnez-vous dès maintenant : [cmjdivonne](https://www.instagram.com/cmjdivonne).



Commémoration du 8 mai

La ville de Divonne-les-Bains a rendu *hommage aux héros de 1945*

Du 7 au 10 mai, L'Esplanade du Lac s'est transformée en véritable lieu de mémoire et de partage à l'occasion de l'événement Mémoires Militaires, organisé pour célébrer les 80 ans de la Victoire du 8 mai 1945.

Commémoration solennelle, défilé militaire, expositions historiques visitées par plus de 250 élèves, reconstitutions de camps militaires et maquisards, véhicules d'époque, animations musicales, spectacle avec Les Pin up RockaBadass, apéro guinguette, bal de la Libération... Ce programme riche a offert aux nombreux visiteurs un véritable voyage dans le temps, à la découverte de notre Histoire et du Devoir de Mémoire.

Un immense merci aux organisateurs, à nos anciens combattants, aux associations, aux bénévoles, ainsi qu'au Département de l'Ain pour le prêt des expositions, et à toutes les personnes mobilisées pour faire de cet événement un moment de transmission, de convivialité et d'émotion.



Les organisateurs et les Pin up



20



Concerts live et danseuses ont rythmé les soirées sous la Halle de L'Esplanade du Lac.



Vincent Scattolin, Maire de Divonne-les-Bains, accompagné des élus, d'Olga Givernet députée de l'Ain, du conseil municipal des jeunes et des seniors ont rendu hommage aux armées et aux combattants héroïques de la Seconde Guerre mondiale.





RockaBadass.



Le maire, Vincent Scattolin et Joël Bourgeot, sous-préfet de Gex.



Le maire, Vincent Scattolin et Didier Wacker, l'un des organisateurs, ont déposé une gerbe sur la stèle en mémoire du jeune Ernest Désigaud.



La chorale des Myosotis a chanté la Marseillaise lors de la cérémonie commémorative.



Le défilé militaire a rencontré un grand succès dans les rues divonnaises.





DÉCOUVREZ LA NOUVELLE EXPOSITION DU ZOOM FRANCO-SUISSE

Pour la 6^e année consécutive, l'exposition photo transfrontalier Zoom franco-suisse s'installera au Jardin du Pont des Îles du 1^{er} juillet au 31 octobre. Cette année, les photographes amateurs et professionnels avaient pour thème : Art(s) de vivre.

Le jury, composé de photographes, d'élus et de professionnels de la culture a sélectionné une vingtaine de clichés pris dans la région. Découvrez les, et votez pour votre coup de cœur. Le vernissage de l'exposition se tiendra le mercredi 2 juillet à 18h30 en présence des membres du jury et des participants du concours. Les trois prix seront alors dévoilés.

22



Saison culturelle 2025-2026 : laissez vous surprendre

Judi 12 juin la nouvelle saison culturelle dévoilera tous ses secrets lors d'une soirée exceptionnelle à L'Esplanade du Lac.

Le maire Vincent Scattolin, Caroline Barbiche, adjointe déléguée à la culture et Gérôme Lormier, directeur du service culturel, dévoileront les contours de la nouvelle saison 2025-2026. Musique, danse,

humour, théâtre, cirque... laissez vous séduire par un large panel de spectacle. Avec comme point d'orgue, une soirée de gala pour fêter les 20 ans du théâtre de L'Esplanade du Lac, le 26 septembre.

+ d'infos

Gratuit

Sur réservation au 06 87 90 27 46 ou sur le site www.esplanadedulac.fr



Div On Est : découvrez les agents municipaux

L'exposition photos « Div On Est » est installée le long de la Divonne et sur la place de l'Office de Tourisme jusqu'au 30 juin. Après les portraits des Divonnais en 2024, partez à la rencontre des agents de la commune, immortalisés par l'objectif de Yann Lepora. Quelle est leur profession ? Depuis quand exercent-ils ici ? L'exposition « Div On Est – Les agents de la commune » vous invite à découvrir celles et ceux qui, chaque jour, contribuent à faire de Divonne-les-Bains un lieu unique. Ils ont accepté de partager un peu de leur quotidien, dévoilant ainsi ce qui les unit à Divonne-les-Bains et à ses habitants.





Les épreuves de natation se tiendront dans le lac de Divonne-les-Bains.



Triathlon de Divonne-les-Bains : cinq courses à l'assaut de la ville

Samedi 14 et dimanche 15 juin, plus de 1 200 sportifs prendront le départ de la deuxième édition du triathlon de Divonne-les-Bains. Cinq courses sont au programme de ce week-end exceptionnel.

La première et la plus longue épreuve sera lancée le samedi 14 juin avec 1 900 mètres de natation dans le lac, 90 kilomètres de vélo avec 1 630 mètres de dénivelé positif suivis de 19,5 kilomètres de course à pied en trois boucles de 6,5 kilomètres. « Le parcours a été quelque peu modifié par rapport à la première édition, explique Guillaume Guastalla, président de La Victeam Triathlon, association organisatrice. En 2023, le parcours vélo passait par la Suisse avec la montée du col de Saint-Cergue. Ne pouvant pas l'emprunter cette année, nous avons choisi un parcours autour du Jura français. Nous allons emprunter la montée de la Faucille avec une sécurisation des voies. Elle enchante les athlètes avec des points de vue sur la chaîne des Alpes. Un ravitaillement leur tendra les bras au sommet et ils pourront admirer la vue sur le Mont-Blanc. Ensuite, Le Parc Régional du Haut Jura les surprendra par ses vertes forêts. Pour ce qui est de la descente, le chronomètre sera bloqué pour, une nouvelle fois, miser sur la sécurité. Nous savons que cette route est piégeuse, les sportifs pourront descendre tranquillement, sans prendre de risque pour le classement. » De retour à Divonne-les-Bains pour la course à pied, les triathlètes emprunteront les rues de la ville, le

lac et la piste de trot de l'Hippodrome. « Sur cette dernière partie, il y aura une course dans la course. Les concurrents auront trois tentatives pour décrocher le meilleur tour de piste. »

DES PANORAMAS IMPRENABLES SUR LE TERRITOIRE

Le dimanche, les parcours M et S seront lancés. « Pour le M, les sportifs partiront pour 1 500 mètres de natation, 42 kilomètres (D+450m) de vélo en 2 boucles de 21 kilomètres et 10 kilomètres de course en deux boucles de 5 kilomètres. Pour ce qui est du S, il y aura 750 mètres de natation, 21 kilomètres de vélo et 5 kilomètres de course à pied. Les parcours passeront notamment par Grilly et la montée de Mourex qui offrira là encore un panorama imprenable sur notre territoire. » Deux courses pour les jeunes seront également proposées. 100 mètres de natation, 3 kilomètres de vélo, et 1 kilomètre de course à pied composent la course "Jeunes 1" pour les 8-11 ans. La course "Jeunes 2" pour les 12-15 ans affiche 300 mètres de natation, 6 kilomètres de vélo, 2 kilomètres de course à pied.

+ d'infos

www.oxyrace.fr

Les inscriptions sont possibles jusqu'au jour même, dans la limite des dossards disponibles.



LISTE MAJORITAIRE “DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

Thèmes : le choix du sérieux et de l'ambition

Suite à la suspension d'activité en 2022 liée à la mauvaise gestion de l'ancien exploitant, le renouveau des Thermes est une priorité pour notre équipe municipale. Notre volonté est claire : relancer les cures, développer un spa thermal haut de gamme, créer un véritable quartier thermal avec un écosystème médical, tout en préservant nos finances et notre environnement et en conservant la propriété de notre eau thermale. Refusant la politique des rustines proposée par notre opposition, nous travaillons avec des groupes spécialisés pour monter un projet global, à la hauteur de

notre ambition pour Divonne-les-Bains. Ce travail porte ses fruits puisque plusieurs groupes sont très intéressés et nous allons signer un contrat d'exclusivité avec l'un d'entre eux, un groupe sérieux, spécialiste des opérations complexes et disposant d'une forte capacité d'investissement. Ce groupe proposera à la commune un projet en fin d'année, puis nous ferons ensemble le meilleur choix pour la réalisation d'un projet exemplaire, qui fera le trait d'union entre notre identité thermale et notre volonté de faire de Divonne-les-Bains une ville de bien-être. Engagements tenus !

LISTE MINORITAIRE “UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS”

Bienvenue à Divonne-les-Bouygues

Commençons par le Quartier de la Gare. Le groupe Bouygues réalise l'aménagement pour le compte de la commune. Pour faire court -nous avons 1000 caractères dans ce JVD, la commune apporte ses terrains, Bouygues fait réaliser et vendre des logements (qui sont très rentables), des commerces et doit réaliser en contrepartie des équipements publics ou des services : au départ le projet comprenait un parking de 1000 pl., un cinéma de 6 salles, une résidence senior, une crèche, un poste de police... Au fil du temps les équipements ont disparu : plus de mairie (juste un carré

d'herbe où on pourra construire), réduction de moitié du cinéma, la résidence senior perd 20% de sa surface et il ne reste plus que 310 places de parking. A l'inverse, le nombre de logements et leur surface augmentent ! A chaque discussion, la ville se fait « plumer » et les Divonnais aussi ! Un autre sujet, c'est que Bouygues devient aussi l'interlocuteur exclusif pour la réalisation d'un complexe hôtelier autour des Thermes. Ce projet comprend la vente des Thermes ainsi que le bâtiment actuel de la Mairie. Décidément, à Divonne, Bouygues est incontournable !

LISTE MINORITAIRE “DIVONNE POUR VOUS”

Le renouveau des thermes ? A quel prix ?

La mairie a signé un accord de négociation exclusif avec Linkcity, société de promotion immobilière de Bouygues (comme Urbanera au quartier de la gare). Après l'appel d'offre déclaré infructueux pour trouver un opérateur de thermes, faire appel à un promoteur intégrant un opérateur thermal est a priori une bonne idée, encore fallait-il l'exiger comme prérequis dans le cadre d'un appel d'offre pour choisir le meilleur candidat constructeur / promoteur type Bouygues. A ce stade, nous ne sommes pas sûr que Linkcity soit le meilleur partenaire, celui-ci fera « ses meilleurs efforts »

pour engager un opérateur thermal mais rien ne l'y oblige ; et il proposera hôtel et logements sur les quelques 1136 m2 des thermes et les 8670 m2 de la mairie. 10 000 m2 à aménager à Divonne, une aubaine pour la promotion immobilière et une défaite pour nos actifs municipaux ainsi revendus. De notre côté, nous veillerons à ce que l'engagement d'un futur opérateur thermal soit réel, à ce que la ville conserve ces bâtiments municipaux et un environnement préservé autour de la villa Roland et du practice de Golf.
aguibert@divonne.fr



US PAYS DE GEX : UNE FIN DE SAISON POSITIVE POUR NOS RUGBYMEN

Pour leur première saison en Régionale 1, les rugbymen gessiens affichaient un objectif clair : « Prendre du plaisir et retrouver la joie de jouer ensemble ». Si la saison régulière a été en dents de scie, slalomant entre les victoires et les défaites, les rugbymen n'ont jamais baissé les bras. Terminant 5^e du championnat de Régionale 1, ils ont gagné leur ticket pour une autre compétition : la ligue promotion. Lors des phases finales, les joueurs de l'US Pays de Gex ont affiché du caractère et se sont imposé largement lors des 8^{es} et des quarts de finale, décrochant même le titre de champions du secteur Est. La demi-finale et la finale ont connu le même scénario en faveur des Gessiens qui ont ainsi décroché le bouclier de Ligue Promotion Auvergne-Rhône-Alpes. Le 18 mai dernier, les rugbymen partaient à l'assaut des 32^{es} de finale du championnat de France de Promotion Régionale 1. Dans un match musclé, les Gessiens se sont incliné 32 à 27 face au Chambertin Olympique. « C'est la fin

de l'aventure, a expliqué l'entraîneur gexois Bruno Lassourelle. C'est une fin de saison positive. Nous avons une équipe jeune qui a largement progressé sur les dernières rencontres. Nous sommes toujours à la recherche de joueurs pour la saison prochaine, mais nous avons aujourd'hui une base solide. »

+ d'infos

secretariat.uspgrugby@gmail.com

www.uspgrug.com

L'USPG EN CHIFFRES

22 matchs joués

647 points marqués

13 victoires

91 essais marqués

8 défaites

58 transformations

1 nul

23 pénalités marquées



PARTICIPEZ À DES BAPTÊMES DÉCOUVERTE

L'association divonnaise Aquafun Mono glisse, club d'apnée et nage avec palmes propose des activités au centre nautique de Divonne-les-Bains pendant la saison estivale. Participez à des baptême découverte apnée et nage bi-palmes, monopalme, les mardis et jeudis de 20h à 21h.

+ d'infos

06 19 54 95 50

aquafun.monopalme@gmail.com



NUMÉROS UTILES



MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS

73, avenue des Thermes
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 03 49
contact@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

MÉDIATHÈQUE CORRESPONDANCES

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
04 50 99 02 91
lecture@divonne.fr
www.mediathequecorrespondances.fr

OFFICE DE TOURISME

4, rue des Bains
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 01 22
accueil@divonnelesbains.com
www.divonnelesbains.com

L'ESPLANADE DU LAC

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
Administration
04 50 99 17 00
infos.esplanade@divonne.fr
Billetterie
06 87 90 27 46
billetterie@divonne.fr
www.esplanadedulac.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

04 50 20 47 60
ccas@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

POLICE MUNICIPALE

04 50 20 02 76
police@divonne.fr

GENDARMERIE

17
Permanences de la brigade de Divonne-les-Bains : les lundis et mercredis de 14h à 18h et dimanches de 9h à 12h.

POMPIERS

18

CENTRE DE SOINS IMMÉDIATS

15

PHARMACIE DE GARDE

composez le 32 37

État civil

LA FAMILLE S'AGRANDIT

Louise, Emma, Audrey DEBLANDER, née le 13 avril 2025 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

Alia BENNADJI, née le 16 avril 2025 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

FÊTES DES ÉCOLES

Les traditionnelles fêtes des écoles reviennent en ce mois de juin. Rendez-vous le samedi 14 juin dès 14h à l'école élémentaire du Centre, le vendredi 27 juin dès 16h30 à l'école Guy de Maupassant et le samedi 28 juin dès 15h à l'école d'Arbère. Animations pour petits et grands sont au programme.

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE DU 18 JUIN 1940

Vincent Scattolin, maire de Divonne-les-Bains et le conseil municipal vous invitent à la commémoration de l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940, le mercredi 18 juin à 10h30 au square de l'Abbé Raymond Cretin.

INAUGURATION DU TERRAIN DE PÉTANQUE DE L'ESPLANADE DU LAC

Le conseil de quartier de Divonne Centre vous invite à l'inauguration du terrain de pétanque de L'Esplanade du Lac, mercredi 2 juillet à 18h. Au programme : tournoi de pétanque, jeux pour enfants et apéritif offert par le conseil de quartier suivi d'un pique-nique canadien où chacun apporte une spécialité à partager pour finir la soirée dans la convivialité.

INAUGURATION DU TERRAIN DE PÉTANQUE DE L'ESPLANADE
MERCREDI
2 JUILLET 2025
À 18H00

TOURNOI DE PÉTANQUE

JEUX POUR ENFANTS

APÉRITIF OFFERT PAR LE CONSEIL DE QUARTIER

PIQUE-NIQUE CANADIEN
Chacun apporte une spécialité à partager pour finir la soirée dans la convivialité !



L'humeur du mois



LE CONSEIL MUNICIPAL DES SENIORS FÊTE SES DEUX ANS

Mis en place en 2023, le conseil municipal des seniors est une instance municipale consultative à l'instar du conseil municipal des jeunes. Il est composé de 18 Divonnaises et Divonnais natifs ou d'adoption, retraités venant de tous horizons professionnels et qui ont en commun l'attachement qu'ils portent à leur ville et le désir d'œuvrer pour le bien-être de ses habitants et plus particulièrement de ses aînés.

Sous l'impulsion du conseil municipal des seniors (CMS) et avec le soutien du Centre Communal d'action Sociale (CCAS) plusieurs réalisations ont été menées à terme : l'installation de plusieurs bancs tout au long de la Grande Rue pour permettre à chacun une petite pause dans sa déambulation, la mise en place d'un service de transport à la demande qui sera opérationnel dès le mois de juillet et permettra aux plus âgés ou aux moins mobiles de se déplacer dans la ville, le pose de poubelles à divers endroits de notre commune et l'implantation de toilettes sèches au bord du lac à proximité de l'aire de jeux lors de la saison estivale. Outre sa participation aux cérémonies commémoratives qui rythment l'année et la liaison avec le conseil municipal des jeunes, les membres du conseil municipal des seniors élaborent également des activités et animation organisées lors des semaines bleues. C'est aussi un bénévolat d'appoint pour les associations divonnaises à l'image de leur investissement lors des manifestations organisées par le Sou des Écoles.

De manière plus générale, l'action du CMS s'inscrit dans une démarche soucieuse de rompre l'isolement des seniors et de favoriser de nombreuses rencontres intergénérationnelles. Les semaines bleues qui ont connu un joli succès en sont une belle illustration.

Contact : cms@divonne.fr

#DIVONNE2.0



Mercredi 16 avril, nos petits curieux de l'accueil de loisirs Guy de Maupassant ont vécu une aventure scientifique hors du commun. Le matin, découverte du centre Sivalor à Valsérhône, l'après-midi, immersion au CERN. Résultat ? Des étoiles plein les yeux et quelques vocations de physicien(ne)s en herbe dans les sacs à dos.



Devant le collège Marcel-Anthonioz, 16 nouveaux arbres ont été plantés pour offrir ombre et fraîcheur aux élèves, tout en renforçant la biodiversité. Au parking de la douane, 26 arbres supplémentaires ont pris racine, contribuant à végétaliser cet espace très fréquenté. Ces plantations s'inscrivent dans le programme ambitieux de la Ville : 1 500 arbres plantés entre 2020 et 2026.



À l'occasion du 1^{er} mai, le Rotary Club de Gex-Divonne a apporté un peu de bonheur et de fraîcheur printanière aux résidents des Ehpad de Divonne-les-Bains et de Gex, en leur offrant de jolis bouquets de muguet. Un grand merci à eux pour cette belle initiative pleine de générosité.



Après l'installation en novembre dernier d'un premier totem d'information commerciale un second panneau vient d'être mis en place au croisement de la Grande Rue et de la rue du Mont-Blanc. Cet outil de signalétique, financé par la Ville, permet d'améliorer la lisibilité de l'offre commerciale en centre-ville et de soutenir l'activité des enseignes locales.



Chaque mois, vous pouvez retrouver le conseil municipal de la ville sur notre compte Youtube, Ville de Divonne-les-Bains. Prochain conseil : le 23 juin à 19h.

Samedi
21 juin

Fête de la musique

En partenariat avec le
Crédit Mutuel
Gessien

De **12h**
à **17h**
au bord du lac

De **18h**
en à **1h**
centre-ville